



Procès-Verbal de la séance du Jeudi 04 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 décembre,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Saint Paul de Loubressac, commune déléguée de Saint-Paul - Flaugnac (Lot) sous la présidence de M RESSEGUIE Michel, Maire.

Présents : CARLES Éric, COLOMBIER Jérémy, DELFAU Jérôme, DE SOUSA Stéphanie, FAISANT Michelle, GARRIGUES Jean-Michel, GIBERT Pascal, GIRMA Alain, MIQUEL Julien, RESSEGUIE Michel, RINGOOT Marie-Claude, ROBERTIES Sébastien, SOUPA Véronique, TAMAGNONE Serge, VERHILLE Anne.

Représenté(s) : LERAY Céline par COLOMBIER Jérémy

Absents excusés : ALBOUYS Jean-Christophe

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h30

Ordre du jour :

- **Nomination Secrétaire de Séance**
- **Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 septembre 2025**
- **Approbation Statuts 2025 FDEL-Te46,**
- **Approbation Rapport 3 CLECT,**
- **Convention Utilisation SDF,**
- **Vente espace communal HARDOUIN commissaire enquêteur,**
- **Création Postes Animation,**
- **Modification Temps de Travail Emploi Permanent Temps Non Complet,**
- **Création d'un Emploi Non Permanent pour Accroissement Temporaire,**
- **Suppression Poste Adjoint Technique Territorial,**
- **Suppression Poste Secrétaire de Mairie,**
- **Fonds de Concours Réfection du Pont de Birou,**
- **DM 2025-01**

Questions diverses

Délibérations du conseil :

1/ DELIBERATION N° 2025_28 – Nomination d'un secrétaire de séance (DE_2025_028)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

2/ DELIBERATION N° 2025_29 – Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du Jeudi 18 septembre 2025 (DE_2025_029)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

3/ DELIBERATION N° 2025_30 - Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot – Territoire d'Énergie Lot (FDEL-Te46) (DE_2025_030)

Votants : 16
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 2

4/ DELIBERATION N° 2025_31 - Approbation du Rapport N° 3 de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – 2025 (DE_2025_031)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

5/ DELIBERATION N° 2025_32 - Convention d'utilisation des salles des fêtes (DE_2025_032)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

6/ DELIBERATION N° 2025_33 - Vente de « petit espace communal » attenant au chemin Lieu dit Lard, Flaugnac (DE_2025_033)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

7/ DELIBERATION N° 2025_34 – Création de postes emploi permanent (DE_2025_034)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

8/ DELIBERATION N° 2025_35 - Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet (DE_2025_035)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

9/ DELIBERATION N° 2025_36 - Création d'un emploi non permanent pour Accroissement Temporaire d'Activité (DE_2025_036)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

10/ DELIBERATION N° 2025_37 - Suppression de poste d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial (DE_2025_037)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

11/ DELIBERATION N° 2025_38 - Suppression de poste d'un emploi permanent de Secrétaire de Mairie (DE_2025_038)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

12/ DELIBERATION N° 2025_39 - Fonds de Concours Réfection du Pont de Birou à Saint-Paul - Flaugnac (DE_2025_039)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

13/ DELIBERATION N° 2025_40 - Décision Budgétaire Modificative 2025-01 (DE_2025_040)

Votants : 16
Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

14/ QUESTIONS DIVERSES :

✓ **Demande d'une aide de financement pour le BAFA d'Illona CODY :**

Michelle FAISANT présente au conseil une demande de Mme MARCONNIER Laure concernant une aide financière pour financer une partie du BAFA pour sa fille Illona. Après discussion, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association du 3^{ème} lieu afin de compléter leur aide à Illona. Cette jeune fille de la commune est membre active au sein de plusieurs associations et une ancienne CMJ.

✓ **Arrêt de bus de Flaugnac - RD 19:**

Les conducteurs de bus transportant les collégiens à Castelnau ont fait remonter que l'arrêt situé sur la RD19 à Flaugnac est dangereux surtout depuis la déviation de la route de Cluzel. Le service des transports de la Région a voulu déplacer l'arrêt de bus dans la vallée mais plusieurs parents n'ont pas été d'accord et avaient demandé l'aide de la mairie pour remettre l'arrêt au point existant. C'est pourquoi, en réalisant des travaux d'aménagement du parking du boudrome, la mairie a réalisé des travaux d'aménagement sur les conseils de M. RAYNAL transporteur scolaire afin que le bus scolaire puisse manœuvrer. La mairie a donc fait une demande pour déplacer l'arrêt de bus à côté du cimetière. Ainsi les abords du bus seront mis en sécurité.

Nous sommes en attente de la réponse du service des transports de la région.

✓ **Écoles 2026 :**

Le Département du Lot est confronté à une baisse démographique et nos écoles ne seront pas épargnées.

Rentrée scolaire 2025/2026 : St Paul 10 CE1 et 6 CE2 et 3 CM1 et 12 CM2 = 31 élèves

Flaugnac 8 PS et 8 MS et 11 GS et 9 CP = 36 élèves

Une prévision 2026/2027 : St Paul 9 CE1 + 10 CE2 = 19 élèves et 6 CM1 + 3 CM2 = 28 élèves

Flaugnac 6 PS et 8 MS et 8GS et 11 CP = 33 élèves

Nous espérons de nouvelles venues d'ici la rentrée.

✓ **Panneau commune Saint-Paul – Flaugnac :**

Le Conseil évoque l'installation de nouveaux panneaux de signalisation sur nos deux communes. Une demande de devis sera effectuée pour des panneaux d'entrée et de sortie de village :

4 panneaux pour Flaugnac – commune de Saint -Paul- Flaugnac

4 panneaux pour Saint -Paul De Loubressac – commune de Saint- Paul- Flaugnac

✓ **Horaires de l'Angélus :**

Suite à la demande d'un administré estimant que l'Angélus à Saint-Paul était trop long, nous décidons de réduire le temps à une minute.

✓ **Aide région pour l'accompagnateur du transport scolaire :**

L'aide régionale pour l'accompagnatrice du transport scolaire prendra fin en 2026.

Il nous faut nous renseigner afin de savoir si une autre aide est possible pour prolonger ce service afin de préserver la sécurité des petits dans le bus car ils sont nombreux.

✓ **Montant protection sociale obligatoire :**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux agents de notre commune qui ont un contrat labellisé le minimum obligatoire de 15 €.

✓ **Diverses informations :**

Plusieurs informations sont transmises :

- Date de la galette samedi 17 janvier 15h30 à Flaugnac,

Séance levée à 23h00

Remarques Particulières

Le Secrétaire de Séance,


Stéphanie DE SOUSA



Le Maire,


Michel RESSEGUIE